



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Sonia LeBel
Circonscription	Champlain

Déclaration au Commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$	
Date de réception du don	2025/03/24
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	Michel Leblanc, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Billets pour le gala de la CCMM qui aura lieu le 10 avril 2025
Circonstances de la réception du don	Invitation offerte à la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Date de la déclaration	2025/03/31
------------------------	------------